

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CAVAILLON 30 BOULEVARD PAUL DOUMER 84300 CAVAILLON
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M. Pariaud Jordan, gérant de la société 4 SAISONS EN LUBERON EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 170 E CHEMIN DES OLIVIERS 84440 ROBION, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Pariaud Jordan, 170 E chemin des oliviers 84440 Robion
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18060 00052785101 95 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Aurélia Galois
Chargée d'Affaires Professionnels
aurelia.galoisy@cic.fr

JST06

lu et approuvé



CIC Lyonnaise de Banque
Aurélia GALOISY
30 Bd Paul Doumer
84300 CAVAILLON
Tél. 04 90 04 88 99
(appel local non surtaxé)
Fax 04 90 71 66 34

